

■ PUYVERT

Deux pistes d'aéromodélisme ont été aménagées

► "Le Colibri" est une association qui se veut avant tout familiale et qui veut démocratiser la pratique de l'aéromodélisme. En effet, finies les barrières, cette association propose à un large public de s'initier à ce loisir. Membre de l'Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique de la région Paca), "Le Colibri" a

aménagé un terrain pour pratiquer l'aéromodélisme sur le territoire de Puyvert. Les essais et entraînements ont lieu tous les week-ends. Après avoir pris une carte d'adhésion et une assurance, tous les amoureux de la voltige pourront prendre leur envol. Tous les amateurs désireux de pratiquer en toute sécurité sur un terrain homologué

sont invités à contacter Alain Suquet, président de l'association et Laurent Anache, moniteur d'aéromodélisme.
(☎ 04 90 09 91 72
ou 04 90 68 11 84).

L'Association tient à remercier vivement les communes de Puyvert et de Lauris qui soutiennent cette initiative.



L'association le Colibri permet aux jeunes et aux moins jeunes de prendre leur envol. Deux pistes ont été aménagées sur le terrain d'aéromodélisme de Puyvert. Photo L.T.